

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers.
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 16 FÉVRIER

Les travaux d'Hercule

Acclamé successivement à Calais, à Paris, à Lyon, à Marseille, acclamable demain à Toulon, siffable peut-être après-demain à Nice, M. Rochefort qui semble, comme Antée frôlant du pied la terre, rétablir, en foulant le sol natal, sa santé fortement éprouvée par les douleurs de l'exil et surtout, a-t-il dit, par les brouillards de Londres, M. Rochefort a pris son vol vers la Méditerranée. Il doit se fixer, pendant un mois, à Nice, où il opérera sa « cure de soleil ».

Il est de publique notoriété que M. Rochefort jouit (singulière jouissance !) d'un estomac défectueux. On l'a connu, ne vivant, à Genève, que d'huitres d'Ostende, seules tolérées par son œsophage et, à Londres, prétendent les gens bien informés, une nourriture trop substantielle soulevait les malencontreuses aigreurs qui se répercutaient dans ses articles. L'air de la patrie — il n'y a que ça — vient de balayer toutes ses amertumes tant internes qu'externes.

A Calais, en mettant le pied sur la jetée, on entendit le « vieil » Henri murmurer ces mots attendris : « O France ! noble France ! ». Un miracle s'était opéré : une autruche se substituait au gastralgique invétéré ; Hercule préparait une nouvelle série de travaux.

Nous avons sous les yeux la note du « Sardanapale » offert par M. Rochefort à ses collaborateurs grands et petits de l'*Intransigeant*. Le menu mérite tous les égards ; il est même supposable que les « typos » de la maison eussent préféré quelque gratification pécuniaire à des mets qui, pour certains d'entr'eux, laissaient à désirer, probablement, sous le rapport de la saveur et de l'accentuation. Ce « manque de touche » ne nous étonne que modérément venant de M. Rochefort qui, nous le savons de longue date, appartient à la race des messieurs offrant au camarade affamé un cigare de deux francs, et ne songeant point à lui glisser les trente sous qui procureraient, tant à l'ami qu'aux siens, une utile et même nécessaire réfection.

Et, le plus remarquable de l'affaire, c'est que M. Rochefort ne se soit trouvé nullement incommodé de ce Balthazar excessif en contradiction formelle avec les préceptes de la sobriété démocratique. Aussi, le lendemain de ce formidable gueuleton, premier jalon de ses futurs exploits, grimpa-t-il la rapide P. L. M. qui l'entraînait vers les frontières du pays où les senteurs de la bonillabaisse se marient aux parfums de l'oranger.

Les lecteurs de l'*Intransigeant*, le Public, le pays entier étaient informés du « déplacement et villégiature » de l'illustre pamphlétaire. Lyon l'aperçut et le salua dans sa gare. Marseille l'accueillit plus chaudement qu'un messie. On ne trouve de comparable, dans le passé, monture à part, que la réception faite au sauveur du monde, le dimanche des Rameaux, par les politiciens de Jérusalem qui, pardessus main, supputaient la longueur des clous qu'on devait employer pour la crucifixion.

Quelle journée, mes amis, pour un homme souffrant et délabré ! L'*Intransigeant* nous

en donnait un copieux récit. Quelle foule ! quels cris ! quel landau ! quelles délégations ! quel déjeuner ! quel banquet ! quels discours ! quelles promenades à travers la ville enfiévrée ! quelle conférence le soir ! que de gloire, mais aussi quelle fatigue, quelles crampes du pyllore et quels désastreux baillements !

La police brillait par son absence, « la municipalité socialiste ayant prié les agents de rester chez eux », précaution très sage, grâce à laquelle l'ivresse publique des Marseillais n'a point été troublée. M. le maire intérimaire avait eu, raconte l'*Intransigeant*, « l'excellente idée d'envoyer à la gare une escouade de pompiers en petite tenue sous les ordres d'un sergent ».

Donc, en présence des pompiers conférant à la manifestation un certain cachet officiel, on a... crié : « Vive Rochefort » et : « A bas la haute Cour ! » : « Vive le grand proscrit ! » et : « A bas la vidange ! » sans oublier, bien entendu, la chaste romance de la *Carmagnole*, aux sons de laquelle des milliers de mains se tendaient vers M. Rochefort.

Les dames voulaient toucher ses vêtements, comme qui dirait « faire son mouchoir ». Une demoiselle lui offrit une gerbe de fleurs. Les cochers de fiacre lui apportèrent un gros bouquet. « Sans vous, lui dirent ces automédons, nous serions depuis longtemps les victimes du patronat et de la magistrature. » Et M. Rochefort respirait le parfum des fleurs, embrassait « dans le tas », embrassait la demoiselle à la gerbe et accolait même un cocher ! ! !

Le soir, conférence à la salle Rossi. M. Ernest Roche débâgoula un long, trop long discours où il félicita le « grand proscrit » d'avoir refusé une « muselière d'or et d'argent », allusion que nous considérons comme peu flatteuse pour son patron. On..... acclama de plus belle. M. Rochefort, pour mettre fin à l'étourdissante expansion, se vit dans la nécessité d'embrasser « *iterum* » la demoiselle et le cocher sus-in liqués. La salle faillit croûler sous les applaudissements décernés à ce « geste » surhumain.

Déjà trois travaux d'accomplis : le banquet de Paris, le passage à Marseille et le baiser du cocher.

Que réserve Toulon pour le quatrième labour ???

Dernières nouvelles. — Toulon, 14 février. — M. Rochefort vient d'embrasser une ancienne cantinière de 1848.

Chambre des Députés

Séance du vendredi 15 février

Budget des beaux-arts

M. Dujardin-Beaumetz dit que le Parlement a été très souvent averti des lacunes de notre budget artistique, il faut absolument les combler pour permettre à la France de garder le premier rang qui lui appartient.

Le chapitre des acquisitions, le plus utile, n'augmente pas.

Sur le budget des musées, la somme portée est de 162,000 fr. Seulement, c'est bien peu pour pourvoir aux besoins des musées du Louvre, de Saint-Germain, de Cluny et de bien d'autres.

Il serait à désirer que l'on consacraît les

crédits dont on dispose à l'acquisition d'œuvres modernes ou du siècle. Il faudrait reconstruire le palais des artistes modernes.

L'installation du Luxembourg est absolument insuffisante.

Le musée du Louvre manque de place ; ne serait-il pas possible de transporter le musée de marine au musée d'artillerie, pour créer à sa place le musée d'art militaire ?

M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, commissaire du gouvernement, invite la Chambre et le gouvernement à développer les arts décoratifs.

M. Paschal Grousset demande l'éclairage du Louvre et de la Bibliothèque nationale à l'électricité, pour que les ouvriers puissent visiter le soir les galeries. Il passe ensuite aux subventions des théâtres, le résultat obtenu au point de vue artistique n'est pas proportionné à l'importance de ces subventions.

Il termine en demandant la nomination d'une Commission des beaux-arts.

Les administrations ne peuvent pas faire de réformes ; c'est pour cela qu'il demande la nomination d'une Commission parlementaire indépendante des influences administratives.

La proposition est repoussée par 390 voix contre 108.

M. Viviani demande l'admission des femmes à l'école des Beaux-Arts, il rappelle que le Roi les avait autrefois admises à l'enseignement officiel.

M. le ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts dit que le gouvernement ne s'élève que contre l'admission des femmes à l'École des Beaux-Arts et non contre le principe d'une École des Beaux-Arts pour les femmes.

L'amendement est adopté.

M. Julien Goujon développe un amendement tendant à inscrire 1,000 francs de plus au chapitre 18 (Théâtres nationaux et subvention au Théâtre d'Application), en ajoutant à cette rubrique : « Théâtre lyrique, Opéra populaire et principales scènes de province » à titre d'indication.

M. le comte M... de Vogüé réplique que l'Opéra est et demeurera un théâtre de luxe et à cause de l'élévation de ses prix et à cause de sa situation géographique. Il faut construire un théâtre populaire sur un point central des quartiers ouvriers.

M. le ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts répond que l'état actuel de nos finances ne permet pas de promettre à la population parisienne un opéra populaire.

M. Binder riposte que, puisqu'on ne peut créer un opéra populaire, il faut rétablir les représentations populaires qui sont préférables aux représentations gratuites.

L'amendement de M. Goujon et de M. de Vogüé est repoussé.

M. Berry réclame le rétablissement de la caisse des retraites des artistes de l'Opéra.

M. Roujon répond que l'on a substitué les pensions de réforme aux pensions de retraite, et que des secours sont accordés aux artistes dignes d'intérêt. Il repousse la proposition de M. Berry.

La proposition de M. Berry est repoussée à mains levées.

Aujourd'hui, à 2 heures, séance publique.

La grève de Roanne

Les patrons ont déclaré officiellement la rupture de toute négociation avec les grévistes par la communication suivante adressée au préfet de la Loire, qui est toujours à Roanne :

« Au cours des pourparlers que les délégués des fabricants ont eus avec ceux des ouvriers, en présence de M. le Préfet, il a été déclaré qu'ils ne pouvaient faire d'autres concessions que celles qui figurent à leur tarif général du 26 décembre 1894. Ils ne pourraient que répéter à un plus grand nombre d'ouvriers ce qu'ils ont déjà dit aux premiers délégués, à savoir qu'ils maintiennent énergiquement leur refus de faire toute nouvelle concession. Dans ces conditions, ils déclinent toute nouvelle entrevue. »

Cette déclaration, lue en réunion publique, a été accueillie par les cris de : « Vive la grève ! » et la continuation du chômage a été votée à l'unanimité de plus de 3,000 votants.

Malgré les secours envoyés, qui, au dire du comité, se sont élevés à 26,000 francs, la misère commence à se faire durement sentir : il ne reste que 200 francs en caisse à l'heure actuelle et MM. les députés socialistes, si larges en paroles, ne « casquent » pas du tout. Le calme est rétabli, mais l'agitation des esprits persiste : les femmes surtout sont très excitées ; elles tiennent dans un café d'un faubourg des réunions où les mesures les plus violentes, telle que celle d'éventrer le premier patron rencontré, sont préconisées et adoptées. Heureusement elles n'ont pas été suivies d'effet, et des patrouilles de gendarmerie circulent dans les rues, surtout la nuit.

Epidémies dans l'armée

On sait que l'épidémie qui sévit sur le 27^e d'infanterie en garnison à Dijon avait été la cause de l'envoi de 4,500 hommes dans leurs foyers ; c'est la presque totalité de ce régiment.

D'autres épidémies sont signalées. Le 94^e, à Bar-le-Duc, est à son tour atteint par la fièvre typhoïde. On compte déjà quatre décès. De nombreuses permissions de quinze jours ont été accordées.

A Angoulême, le 107^e a eu plusieurs décès ; il est question d'envoyer ce régiment au polygone d'artillerie, dans la forêt de la Braconne.

Le laboratoire de bactériologie installé à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce a retrouvé le bacille de la fièvre typhoïde dans des analyses de vin de raisins secs dont les échantillons provenaient d'un régiment de cavalerie qui a eu dix-sept hommes atteints par l'épidémie.

Une dépêche ministérielle invite les commandants de corps d'armée à faire surveiller les cantines et les débits, qui empoisonnent trop souvent les soldats en leur vendant des boissons frelatées.

Bulletin Météorologique du 16 Février

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

| | Baromètre. | Thermomètre |
|-------------------------------|------------|---------------|
| Hier soir, à 5 h. | | au-dessous 4° |
| Ce matin, à 8 h. | | au-dessous 3° |
| Midi, | 760 mm | au-dessous 1° |
| Hausse, | 1 mm | |
| Baisse, | 1 mm | |
| Température minima de la nuit | | au-dessous 5° |

INFORMATIONS

L'enquête à Montceau-les-Mines

La commission du travail a reçu communication du rapport officiel sur les causes de la catastrophe de Montceau-les-Mines.

Une délégation, composée de MM. Mesureur, président, Lacombe, Jaurès, Gruet, Larochette, a quitté Paris ce matin.

La sous-commission vient d'entendre le ministre des travaux publics qui lui a donné connaissance du rapport des ingénieurs de l'Etat sur la catastrophe.

L'enquête administrative conclut à la responsabilité mitigée des ingénieurs de la Compagnie. La catastrophe aurait été provoquée par la non fermeture des robinets de deux ventilateurs.

L'enquête à Montceau-les-Mines terminée, la sous-commission poursuivra sa tournée, par le bassin houiller de l'Aveyron; elle s'arrêtera notamment à Decazeville.

Elle se rendra ultérieurement dans le Nord et le Pas-de-Calais.

La commission des 33. — Interrogatoire de M. Balthaut

La commission a décidé d'envoyer une délégation à la prison d'Etampes pour interroger M. Balthaut.

Elle enverra une autre délégation examiner sur place les comptes de publicité des compagnies.

Une gaffe de M. Spuller

Grâce à une gaffe de M. Spuller, un certain nombre de pauvres femmes, employées de l'Etat, n'ont pas encore reçu leur traitement pour 1894 — pas un sou ! rien !

Ce sont les maîtresses de travaux à l'aiguille dans les écoles mixtes. La loi de 1893 a mis le traitement de ces maîtresses à la charge des communes; mais, grâce, nous le répétons, à une circulaire de M. Spuller, certaines communes se sont trouvées exonérées du paiement de ce traitement, et les malheureuses ont attendu vainement au 1^{er} juillet 1894 et au 1^{er} janvier dernier leur maigre mandat semestriel, renvoyées par les maires aux inspecteurs d'Académie et par les inspecteurs aux maires, qui s'appuient également sur la prose spullerienne pour se refuser à payer.

Menaces au Tsar

On télégraphie de Saint-Petersbourg que, depuis sa récente déclaration au sujet du maintien du régime autocrate en Russie, l'empereur Nicolas reçoit journellement des lettres de menaces et des manifestes de la part des nihilistes russes.

Portalis en Amérique

Buenos-Ayres, 14 février. — On assure que M. Portalis se trouve actuellement à Buenos-Ayres.

Les voleurs de la gare d'Avignon

Une véritable bande opérant à la gare d'Avignon.

L'enquête a fait découvrir des choses extraordinaires : les malfaiteurs faisaient traverser le Rhône à leurs marchandises et allaient les enfermer dans un restaurant abandonné de l'île de la Barthelasse. La semaine dernière, dans une nuit, ils avaient emporté 19 bonbonnes de liqueurs. La police a arrêté sept repris de justice; pour les avoir, il a fallu prendre d'assaut un bar où ils étaient réunis. Au premier interrogatoire, quelques-uns des coupables ont fait des aveux. Grâce à leurs indications, on a retrouvé deux balles de soie dans les arbustes qui couvrent le remblai de la voie à Avignon et de nombreux paquets et ballots, tous volés, dans le hangar du restaurant Dibon, à la Barthelasse.

On recherche maintenant les recéleurs de cette bande. Les détournements dépassent 50,000 fr.

Le fou au boudin

Un homme âgé de quarante ans, bien mis, portant sur sa tête un panier de boucher, entra, à l'heure de la répétition, chez le concierge de l'Opéra par le boulevard Haussmann. Dès qu'il fut dans la loge, il mit à terre son panier et levant avec un geste mystérieux le linge blanc qui le recouvrait, il invita du doigt le concierge à regarder les longues spirales de boudin qu'il contenait : « Je suis l'empereur de Russie, dit-il alors, je viens ici pour pendre certains artistes de l'Opéra avec ce boudin; lorsque je les aurai accrochés j'en mangerai un morceau, ils tomberont et se casseront les reins. »

Le malheureux fut conduit chez M. Guénin, commissaire de police, qui l'interrogea; le pauvre aliéné a été envoyé à l'infirmerie du Dépôt.

Au Conseil de guerre maritime de Brest

Le commis de marine Dureau a été condamné, avant-hier, par le 1^{er} Conseil de guerre maritime, que présidait le capitaine de vaisseau Besson, à la peine de cinq années d'emprisonnement pour faux en écritures publiques. Cet employé qui, en 1890 et en 1891, était chargé du paiement des délégations aux familles des marins embarqués, n'avait pas commis moins de dix faux, s'élevant à 5,000 fr. environ.

Un agent de change en Cour d'assises

La Cour d'assises a rendu son verdict dans l'affaire de l'agent de change Rey, accusé de faux et abus de confiance. Une scène émouvante s'est produite au moment où les jurés allaient se retirer pour délibérer. Rey, se jetant à genoux, s'est écrié : « Messieurs, ayez pitié de moi ! »

Le verdict ayant été affirmatif avec circonstances atténuantes, Rey a été condamné à cinq ans de prison.

L'importation des blés en Portugal

Un décret vient d'être promulgué, autorisant l'introduction en Portugal, jusqu'au 31 juillet, de blés étrangers jusqu'à concurrence de 90 millions de kilogs.

Obligations de Panama. — Tirage du 15 février

Le n° 1,561,679 gagne 250,000 fr.

Le n° 376,106 gagne 100,000 fr.

Les n° 404,804 et 216,600 gagnent 10,000 francs.

Les n° 1,939,430 et 896,343 gagnent 5,000 francs.

Les n° 1,131,642, 751,461, 1,448,386, 934,297, 261,552 gagnent 2,000 fr.

Bulletin Militaire

Futurs sous-lieutenants

En ce moment, les sous-officiers de toutes les armes, qui sont candidats au grade de sous-lieutenant, subissent les examens d'admission aux Ecoles militaires de Saint-Maixent pour l'infanterie, de Saumur pour la cavalerie, de Versailles pour l'artillerie, le génie et le train.

Polytechnique et Saint-Cyr

Le nombre des élèves qui seront admis cette année à l'Ecole polytechnique a été fixé à 230.

Quant à celui des élèves qui entreront à l'Ecole de Saint-Cyr, il sera de 630, comme l'an dernier, et, probablement aussi, comme l'an prochain.

Le drapeau du 200^e régiment

Comme témoignage de sympathie aux troupes de Madagascar, il est possible que le Président de la République, accompagné du ministre de la guerre, se rende au camp de Sathonay, pour remettre le drapeau du 200^e régiment d'infanterie.

Le maréchal Canrobert

Il est question d'élever une statue au maréchal Canrobert. Ce sont les habitants de Saint-Céré, ville natale du maréchal, qui ont eu l'idée d'ériger un monument sur l'une des places de leur ville.

BULLETIN FINANCIER

15 février 1895.

Jusqu'à la réponse des primes, le marché a été excessivement calme et il est même resté tel pendant toute la séance.

Mais aussitôt la réponse des primes, le besoin de rachats pour quelques imprudents vendeurs de primes et la perspective de reports à très bon marché pour demain a déterminé un mouvement en avant assez accentué, mouvement qui s'est tout particulièrement porté sur les trois groupes des valeurs que nous recommandons : les valeurs ottomanes qui finissent, la Banque ottomane à 692.50, le Turc à 26.90, sur l'Extérieure et enfin sur le Suez qui clôture à 3,270.

Nous avons sur cette dernière valeur une excellente indication à fournir à nos lecteurs.

C'est que le marché du comptant ne peut trouver ni fournir les titres qu'il recherche.

Des ordres importants arrivés d'Angleterre n'ont pu être satisfaits. Il en résulte pour nous une nouvelle occasion d'adresser à nos lecteurs, porteurs de Suez, les plus vives instances pour qu'à aucun prix et quelle que soit la hausse, il ne se désaisissent pas de leurs titres qui immédiatement franchiraient le détroit.

Nos grands chemins sont fermes.

Marché actif sur nos sociétés de crédit.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Incendie place Saint-Pierre

Un incendie qui, sans la promptitude des secours, présentait une certaine gravité, s'est déclaré ce matin vers 4 h., place St-Pierre, dans les combles de la maison de M. Boret, épicière, qui ont été complètement détruits. (On se souvient que, il y a 43 ans, cette maison subissait un pareil accident.) Ce grenier, servant de débarras, contenait du fourrage, des sacs vides, des débris de toute sorte promptement enflammés.

La police accourue sur le théâtre du sinistre, bientôt suivie des pompiers dirigés par leurs capitaine, lieutenant, sous-lieutenant et sous-officiers, on organisa la chaîne que la rigueur du froid et l'absence d'eau rendait difficile. On fut obligé de recourir aux pompes de la rue du Puits-Neuf, de la Montée du Château, et aux puits des boulangers voisins, notamment de M^{me} Vérou, de MM. Choyer et Debray. Après une heure de travail, tout péril sérieux était écarté.

L'alarme avait été donnée par un cavalier de manège se rendant à l'Ecole pour son service.

Les dégâts, non encore évalués, paraissent peu importants. Dans une des mansardes se trouvaient — nous dit-on — une partie de café, estimée à 6,000 fr., qui n'a pas été touchée par le feu, et des bidons d'oriflamme également épargnés.

La pompe de l'Ecole de cavalerie était prête à venir au premier signal. On n'a pas eu besoin de son concours.

Voici comment on explique le sinistre; et nous donnons cette explication sous toutes réserves.

M^{me} Boret, assez gravement malade, occupe, au premier étage, une chambre munie d'une ancienne cheminée à laquelle fut adapté, hier même, un nouveau foyer. On suppose que cette cheminée qui traverse les combles était en mauvais état, crevassée, et que, par les crevasses, s'échappèrent quelques étincelles qui tombèrent sur le fourrage.

Parmi les assistants, nous avons remarqué

AU MOULIN

Un autre soir qui, celui-là, date dans l'existence de mes personnages, car il constitue le prologue du drame, le brouillard de la rivière empêchant notre sortie de l'après-souper, on s'assit autour du premier feu. La conversation languissait. Peut-être la fin des grands jours, l'inauguration des veillées automnales jetaient-elles une paresse et une tristesse inconscientes dans les idées. M. Leroux lui-même, le maire du pays, ami intime de la maison, bavard et daubeur sans pareil, qui racontait pittoresquement les mésaventures drôlatiques survenues à ses concitoyens des deux sexes, M. Leroux s'ennuyait pour extorquer une approbation quelconque à son auditoire habituellement attentif et friand de gaudriole.

Souffrez que je vous dessine en deux traits M. le maire.

Veuf sans enfant, cinquante-trois ans, chafouin et taillé dans l'acier, camard, mieux

denté que le requin, la peau d'une pomme tapée, un crâne bas de Breton, cheveux en tête de loup et sourcils en brousse, l'œil du renard et la lèvre mince, des muscles en baleine, fin comme la soie et retors autant que vingt avoués, incapable de rester deux secondes en place; au moral, très convenable et très ferme vis à vis de ses administrés, ferré sur le droit usuel et sur la coutume, de l'esprit naturel au boisseau, malin comme une teigne, ami dévoué mais libertain enduret et, signe partienlier, candidat perpétuel à la maiu de Périne. Les trente ou trente-un de chaque mois, la meunière recevait à bout portant, devant la maisonnée au complet, car l'entêté choisissait exprès ses soirées pour présenter sa requête, cette question saugrenue débitée sur un ton mi-enjoué, mi-réfléchi :

— Quand s'épouse-t-on, chère madame Boyer? Vous dites que le four ne chauffe pas à mon bénéfice? J'attendrai. Vous vous lasserez de me refuser avant que je ne me lasse de vous rechercher. N'oubliez pas que défunt ma défunte me recommandait à vous quand vous vieilliez ses derniers instants; et la recommandation d'un mort est sacrée.

— Taisez-vous, vieux toqué, vieux menteur!

repartait Nourrice courroucée. Ne profanez pas la mémoire de celle que mina votre inconduite. Moi, votre femme! J'aimerais mieux vous précéder au cimetière, si rudement que je tiens à la vie. Allez donc rejoindre vos gourgandines accoutumées et laissez-moi la paix.

— Le débat est clos, résumait placidement M. Leroux. On reprendra ce touchant entretien le treute du mois prochain.

Donc, les hommes baillaient et les femmes plongeaient le nez dans leur couture, lorsque Baptiste s'avisa d'énoncer la proposition suivante :

— Décidément, monsieur le maire, vous ne remportez pas, aujourd'hui, votre succès traditionnel. On ne semble aucunement disposé à la bagatelle. Si, au lieu d'enfiler des sornettes et de retourner les voisins sur le gril, nous écoutions une lecture? Miss Clair, vous possédez de beaux livres, m'a dit Andrée. Sont-ils aussi instructifs et intéressants pour nous qu'ils ont d'apparence? Vous plairait-il de nous en lire deux ou trois pages?

— Madame Boyer m'autorise-t-elle? demande l'institutrice toute rouge de l'interpellation du farinier.

— Parfaitement, répond indifféremment Nourrice.

M^{me} O'Connor monte à sa chambre et revient avec le *Bleak House* de Dickens. Miss avait une petite bibliothèque intime composée d'une vingtaine de volumes soigneusement dissimulés aux yeux de grand'mère d'Avrolles qui se fût emportée comme une soupe au lait, si elle eût soupçonné les tendances de ces ouvrages. L'Irlandaise nous lut, avec une passion communicative, les chapitres détaillant la misère de Jo le balayeur traqué, relancé par les policemen, la mort du pauvre diable et l'apostrophe foudroyante du romancier aux rois et aux grands de la terre. La voix de Clair mordait les fibres, enveloppait et soulignait les voyelles d'un accent plaintif, mettait admirablement en relief les phrases accusatrices et se coupait de sanglots à l'énonciation des souffrances de son héros. Nos poitrines se contractaient. Claude, penché en avant, aspirait les syllabes qui saignaient aux lèvres de la lectrice.

— C'est exagéré, hasarda M. Leroux, réagissant contre l'impression générale.

Claude étendit le bras en signe de protestation contre le jugement du maire et gronda impétueusement une avalanche de mots que

M. le Maire, M. Bonneau père, adjoint, M. Langlois et plusieurs autres conseillers municipaux, la gendarmerie, plusieurs capitaines de l'École, le Clergé, les Frères, etc., etc.

Comme toujours, nos pompiers se sont signalés par leur sang-froid et leur activité.

P. S. Aux premières lueurs des flammes, M. Boret s'empressa de faire transporter Mlle Boret, sa sœur, chez des voisins, non sans danger pour l'existence de la malade, et, ensuite, de déménager le mobilier.

Les pertes en marchandises évaluées, pour l'instant, à 1,800 fr. ou 2,000 fr., sont couvertes par une assurance.

Le Froid et la neige

C'était fatal !

Il fallait que ce jour d'hui, présent samedi, la neige se mit à tomber et vint paralyser encore une fois notre marché.

Et puis, n'est-ce pas la veille du dimanche?...

Nous voilà au vingt-deuxième jour de froid. Quand donc en finirons-nous? Tel est le cri général. Chaque matin, en se levant, on espère voir enfin la glace disparue et sentir une température plus clémente. Mais en vain.

Cependant, depuis hier soir, la température s'est radoucie, et ce matin le thermomètre ne marquait que 3° au-dessous de zéro.

Est-ce que la phase de la lune qui se produit aujourd'hui à 4 heures 18 va influencer sur la température? Espérons-le, et souhaitons que ce soit la dernière neige de l'hiver qui tapisse aujourd'hui nos rues.

Messe en musique à Saint-Pierre

L'hiver se fait long et dur; les pauvres ont faim et froid et les jours doux et chauds semblent fuir devant nous.

« L'Œuvre de la Miséricorde », voyant ses ressources s'épuiser avec les besoins et les besoins s'accroître avec les rigueurs de la saison, s'en remet à la charité de nos concitoyens et leur adresse un appel auquel ils ne seront pas insensibles.

Une messe sera dite dimanche 17 février, à midi précis, à Saint-Pierre.

Des artistes connus et appréciés de tous les Saumurois, — ce qui nous dispense de les nommer, — toujours disposés à mettre leur beau talent au service de la charité, s'y feront entendre.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés :

Entrée : orgue. — Quatuor : *Au Bord de la Mer* (Dunkler). — *La Charité* (Faure). — Quatuor (Haydn). — *Le Repentir* (Gounod). — Sortie.

La quête sera faite au profit des pauvres des paroisses de Saumur.

Nomination dans le Clergé

Par décision de M^{gr} l'Evêque :

M. l'abbé Jubeau, vicaire à Saint-Nicolas de Saumur, a été nommé curé de Saint-Martin-de-la-Place, en remplacement de M. l'abbé Artif, démissionnaire pour raison de santé.

Baptiste nous traduisit.

— Grand-Claude affirme que c'est exact et que cela se pratique de même chez nous à l'égard des malheureux. Il voudrait savoir lire, parce qu'il apprendrait ce chapitre par cœur et le réciterait à ses camarades.

M. Leroux se tut.

Après la mort de Jo, miss Clair nous dépeignait la fin lamentable de M^{me} Dedlock, la mère orgueilleuse et criminelle du paria. Cette fois, la force nous manqua et, unanimement, nous invitâmes au repos la préceptrice elle-même épuisée.

— Brrr ! frissonna le maire. Vos bouquins anglais n'excitent point la gaieté, honorée demoiselle. Je vais positivement rêver, cette nuit, de policiers, de balayeurs gelés et de tombes éventrées. Après tout, on prétend que rêver deuil porte chance. Peut-être, demain, madame Boyer changera d'avis à mon égard.

— Par exemple ! Je vous garantis que mes idées ne varient pas et que, au contraire, demain vous me déplairez encore plus que ce soir.

La sortie de la mennière détendit les nerfs. Baptiste et M. Leroux échangèrent quelques boutades qui achevèrent de calmer les surex-

Succès d'un compatriote

Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune compatriote M. René Lardeux, ancien élève du collège Saint-Louis, étudiant à l'École de Médecine de Paris, vient d'obtenir le diplôme de docteur.

Sa thèse soutenue sur la *Lèpre Nostras*, sujet qui n'a pas encore été traité, a valu au jeune docteur les félicitations des membres de la Faculté.

Concert de la Musique Municipale

L'appréciation exacte pourrait tenir en ces trois mots : « court et bon ». Aussi, nous permettra-t-on de concentrer en quelques lignes notre jugement sur les exécutants du second plan pour étudier un peu plus largement les protagonistes de la soirée.

M. Launay, homme bien élevé, se maintient la juste et immuable faveur du public, grâce au choix de ses chansonnettes qui ne côtoient jamais l'idiotisme ni la gravelure.

La Musique Municipale a joué de son mieux, c'est-à-dire bien, la fantaisie sur la *Traviata* et l'ouverture de *Zampa*, — réserve faite, pour cette ouverture, d'un peu de lourdeur dans l'allegro final.

M^{me} Noblet n'est point, à proprement parler, une cantatrice « d'effet », bien qu'elle vocalise très proprement l'*Eclat de rire* un peu rancé. Nous l'estimons femme de goût par son répertoire et, en sus d'un incontestable savoir vocal, excellente diseuse et nuanceuse, surtout dans la *Gavotte* dont elle trille agréablement les fins de phrase.

M. Quanté ne révèle pas la fougue, le dramatique de M^{lle} Vormèze; mais il la surpasse comme simplicité et comme sobriété. Banalité de compliment à part, nous lui croyons un bel avenir. Il possède l'émotion concentrée, l'aisance dans la difficulté, l'absence d'emphasis, la justesse et la sûreté du son, l'élégance crâne et la certitude du staccato, des doubles cordes à la fois molles et viriles, et surtout une série d'ornements très purs et fins, aussi doux et légers que des battements d'ailes. Dans je ne sais plus quelle pièce, sa *Berceuse*, je crois, — dont on pourrait discuter l'originalité mélodique, mais « chantée » avec un soin, une ferveur, un amour d'auteur, — il fait entendre une seconde partie, une sorte d'accompagnement dont le dessin discret mais très net nous a vivement frappé. Notez que dans la *Mazurka* de Wienawski (bissée), aussi bien que dans le *Souvenir d'Haydn* (transcription et variation de l'« Hymne Autrichien » sauf erreur), il témoigne du même scrupule, du même style, de la même distinction d'exécution.

Nous ne classerons point M. Quanté parmi les phénomènes du violon, en raison de notre

citations et chacun gagna son lit. Avant d'entrer dans sa « cambuse », Tranquille demanda très révérencieusement à mon institutrice si elle consentirait à lui donner quelques leçons d'écriture.

— Et l'ouvrage? alléqua brutalement Périne.

— Vous savez bien, maîtresse, que l'ouvrage n'en pâtira point et qu'il primera les leçons. On n'écrit qu'aux moments absolument perdus, après le souper, en rognant une demi-heure sur le sonneil.

— A cette condition, je n'y vois pas d'empêchement, dit M^{me} Boyer. Et même je participerai aux leçons, d'autant plus que je suis à peu près bronillée avec la plume et que je sens le besoin de me refaire la main pour correspondre avec Andrée, quand elle sera rentrée chez sa mère.

— C'est cela ! fis-je enthousiasmée. Miss enseignera Baptiste; et moi je serai ton « moniteur ».

(A suivre.)

A. M.

AVIS

BOUCHERIE rue Beaurepaire, 8, SAUMUR

On trouve Bœuf, Veau et Mouton de 1^{re} qualité. Prix modérés.

horreur pour les phénomènes de tout genre. Mais nous le tenons déjà pour un virtuose accompli. Il ne lui reste qu'un pas, un demi-pas à faire, pour que nous le sacrions artiste.

L'Exposition de 1895 à Angers

Extrait de la liste des exposants (Suite)

M. Fardeau, instituteur à Varennes-sur-Loire : Cahiers, cartes.

M^{me} Legagneux, institutrice à Douces : Travaux manuels scolaires.

M. Legagneux, instituteur à Douces : Cahiers, cartes, dessins.

M. Houssin, instituteur à Soulanges : Cahiers.

M. Louis Trouillard, instituteur à Beaufort : Musée scolaire. (A suivre.)

L'examen des demandes d'admission à l'Exposition industrielle, parvenues au commissariat général, fait connaître que les surfaces à occuper par 724 exposants s'élèvent à :

Surfaces demandées dans les galeries horizontales, 2,844 mètres carrés; murales, 794 mètres carrés.

Surfaces en plein air : 203 mètres carrés.

ALLONNES

Commencement d'Incendie

Dans la soirée de mardi dernier, les époux Penneteau, d'Allonnes, faisaient un levain. En raison du froid, ils avaient placé sous la huche une chaufferette, pour activer la fermentation.

Vers onze heures, apercevant une lueur dans leur cuisine, ils se levèrent, et éteignirent un commencement d'incendie. La huche complètement brûlée, le feu s'était communiqué à un vaisselier contigu. Six paniers d'osier, trois paires de chaussures, deux lanternes, des rideaux de lit et une pendule ont été la proie des flammes. Les pertes évaluées à 152 fr. sont couvertes par une assurance.

ANGERS

Un bain trop froid

Jeudi, dans la soirée, un jeune homme de 27 à 28 ans, sans se rendre compte du danger qu'il courait, voulut traverser, sur la glace, la Maine, près du pont du Centre.

A peine était-il arrivé à la troisième arche dudit pont que la glace se rompit et l'imprudent jeune homme fut précipité dans la Maine.

Grâce à son sang-froid et au dévouement de M. Philippe, débitant de tabac, aidé de plusieurs de ses amis, il a pu être retiré sain et sauf.

Il en a été quitte, heureusement pour lui, pour un bain froid qui devra lui servir de leçon.

Le crime de Beuxes. — Nouvelle arrestation

Sur mandat d'amener délivré par M. le juge d'instruction, la gendarmerie vient de procéder à l'arrestation de la nommée Eugénie Barrin, femme Rebuffeau.

La femme Rebuffeau paraît avoir pris une part assez sérieuse, sinon au meurtre, mais au vol commis par son mari chez la victime.

Eugénie Barrin, originaire de Saint-Jean-de-Sauves, est âgée de 22 ans. Elle a été écrouée à la maison d'arrêt de Loudun.

NANTES

Les glaces et la dynamite

Il résulte des renseignements fournis par le service des Ponts et Chaussées que l'énorme quantité de glaces qui forment embâcle en Loire, et la grande accumulation des neiges qui existe dans la vallée du fleuve, à Nantes, font craindre que la débâcle prochaine ne se produise dans des conditions particulièrement graves.

Toutes les mesures nécessaires sont prises en vue de protéger aussi efficacement que possible les ouvrages du port de Nantes; les opérations prévues comprennent des sautages de glaces à la dynamite.

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant la durée de ces opérations qui peuvent s'effectuer d'un moment à l'autre, le maire de Nantes a pris l'arrêté suivant :

« Dès que les opérations de sautage des glaces seront préparées sur un des ponts de la ville, le stationnement des voitures et des piétons sera immédiatement interdit sur ce pont.

La circulation y sera elle-même interdite au moment des sautages. »

Le Théâtre de Rennes

Le directeur du Théâtre, M. Vallée, malgré tous ses efforts, n'a pu vaincre l'indifférence du public, et il succombe, dit-on, à la tâche.

En présence de cette situation, la Municipalité aurait autorisé les artistes à se constituer en société pour continuer l'exploitation du Théâtre.

Le froid et le gibier

La dure gelée de ces jours-ci fait beaucoup de ravages parmi le gibier à plumes; faisans et perdrix meurent de froid, même dans les endroits les plus abrités; pour peu que la saison glaciaire dure encore quelque temps, l'année 1895 sera mauvaise pour les chasseurs.

Etat Civil de Saumur

DÉCÈS

Le 15 février. — Raoul-Eugène-Christophe-Marie-Joseph Perraut, 1 an 1/2, rue du Petit-Mail, 3.

Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/2
Direction A. GIRAUD

Lundi 18 Février

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

AVEC LE CONCOURS DE :

M^{me} C. LE ROUX, de l'Opéra
Orchestre complet - Choristes supplémentaires

HÉRODIADE

Grand opéra en 4 actes et 7 tableaux,
paroles de MM. Millet et Grémont, musique
de J. MASSENET.

Costumes entièrement neufs

Nota. — Malgré les sacrifices que la Direction s'impose, cet ouvrage sera représenté aux prix ordinaires.

CONVERSION D'UN SCEPTIQUE

Il ne passera point, le bon temps des miracles, Pas plus que le soleil, les fleurs et les amours : Le savon du Congo, sans souci des oracles, En nous rajeunissant en opère toujours.

E.-S., au savonnier parisien Victor Vaissier.

A l'examen des candidats pour le grade d'officier de territoriale.

Le colonel. — Parlez-nous de la défense des lieux habités.

Le candidat. — Des lieux habités? C'est bien simple, mon colonel. On crie : il y a du monde !

A la veille de la rentrée au Palais-Bourbon, entre deux députés :

— Nous étions si bien en vacances : il me semble que je rentre au bain.

— Heureusement que les travaux n'y sont pas forcés.

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

A VENDRE

Un lot abattu de VIEUX CHÊNES et branches. Fortes et longues planches et soliveaux de chêne.

S'adresser à M. FOUQUET, rue Fouquet, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

55 ANNÉES DE SUCCÈS
GRAND PRIX EXPOSITION UNIVERSELLE LYON 1894
2^{ME} MÉD. D'OR EXPOSIT. UNIV. ANVERS 1894, etc.
Alcool de
MENTHE
de
RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
Contre les Indigestions, Maux d'estomac,
de nerfs, de cœur, de tête et contre Grippe et
Refroidissements. — ENGER LE NOM DE RICQLÈS.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 FÉVRIER

| | | | | | | | | | |
|--|--------|---------------------------------|---------|------------------------------------|---------|---|--------|--|--------|
| FONDS | | Est. | 952 50 | VALEURS DIVERSES | | Russe 4 0/0 1893. | 103 75 | Bons de lot de 100 fr. | 72 — |
| 3 0/0 | 103 30 | — Obl. 3 0/0 nouv. | 178 — | Gaz pour l'étranger | 635 — | — 4 0/0 Consolid. 1 ^{re} et 2 ^e série | 102 50 | VALEURS FRANÇAISES | |
| 3 0/0 amortissable | 101 30 | Lyon-Méditerranée | 1416 — | Gaz Compagnie parisienne | 1085 — | — 3 0/0 or 1891. | 91 10 | OBLIGATIONS | |
| 2 1/2 1894 | 108 02 | — Obl. 3 0/0 | 474 — | Cie Transatlantique | 330 — | Crédit foncier égyptien | 461 — | Chemins Brésiliens 4 1/2 | 424 50 |
| SOCIÉTÉS DE CRÉDIT | | Midi | 1507 50 | Omnibus de Paris | 1057 50 | VILLE DE PARIS | | Eaux Compagnie générale 3 0/0 | 475 — |
| Banque de France | 3900 — | — Obl. 3 0/0 nouv. | 473 — | Suez (actions) | 3267 50 | Oblig. 1855-60 3 0/0 | 612 — | Gaz Compagnie parisienne 5 0/0 | 512 — |
| Comptoir national d'Escompte | 569 — | Nord | 1790 — | FONDS ÉTRANGERS | | — 1865 4 0/0 | 555 — | Transatlantique 3 0/0 | 340 — |
| Crédit Foncier | 907 — | — Obl. 3 0/0 nouv. | 488 — | Anglais 2 3/4 | — — | — 1869 3 0/0 | 421 50 | Panama 1 ^{re} série 6 0/0 | 24 25 |
| Crédit Industriel | 545 — | Orléans | 1575 — | Autriche 4 0/0 or | — — | — 1871 3 0/0 | 417 — | — 2 ^e série 6 0/0 | 21 — |
| Crédit Lyonnais | 830 — | — Obl. 3 0/0 1884 nouv. | 479 50 | Egypte Dette unifiée | 103 70 | — 1886 3 0/0 | 419 75 | — 3 ^e série 6 0/0 | 77 — |
| Société Générale | 500 — | Ouest | 1140 — | Espagne extérieure 4 0/0 | 77 35 | — 1892 | 385 25 | — à lots | 120 — |
| CHEMINS DE FER | | — Obl. 3 0/0 nouv. | 478 25 | Hongrois 4 0/0 or | 102 25 | COMMUNALES 1879 | 503 — | Suez 5 0/0 | 661 — |
| Est-Algérien | 600 — | Ouest-Algérien | 600 — | Italien 5 0/0 | 88 70 | Fonciers. 3 0/0 1879 | 502 50 | — 3 0/0 | 494 — |
| — Obl. 3 0/0 | 452 — | — Obl. 3 0/0 nouv. | 465 — | Portugais 4 1/2 0/0 | — — | | | | |

Etude de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire).

Vente Mobilière
Pour cause de départ

Le Dimanche 10 et le Lundi 11 Mars 1895, au bourg des Rosiers, à l'hôtel du BON-COIN, il sera procédé, par le ministère de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers ci-après.

On vendra notamment :

Quatre cents verres de différentes dimensions, quarante carafes et carafons, deux douzaines de tasses à café avec leurs soucoupes, vingt-un sucriers, trente cuillers en ruolz, huit plateaux, un comptoir, quarante tables rondes ou carrées, quarante tabourets, un calorifère, onze paires de rideaux, un billard, quinze douzaines d'assiettes en porcelaine, deux lampes, trente chaises, une console, trente-six cuillers et trente-six fourchettes en ruolz, une cuiller à potage, trente couteaux, dix saladiers, six plats longs, quatre réchauds, quatre cafetières, batterie de cuisine complète, une paire de balances, cent cuillers et fourchettes en fer, une cuisinière, un fourneau en fonte, deux marmites, neuf lits complets, deux armoires, un canapé, deux commodes, trois glaces, neuf éredons, douze cents bouteilles vides, un poulain, dix fûts vides, soixante-quatorze draps, dix grandes nappes, cent vingt serviettes, cent soixante essuie-mains, trente taies d'oreillers, liqueurs diverses, cinq cents bouteilles vin blanc récolte 1893, vins Saint-Émilion, Saint-Estèphe, et quantité d'autres objets.

Au comptant et 40 pour cent en sus.

Etudes de M^e BRION, avoué à Baugé, et de M^e JOARY, notaire à Corné.

VENTE

Le Dimanche 10 Mars 1895, à 1 h., à la Mairie de Mazé.

D'une très bonne Ferme APPELÉE LES

GRAVELLES

Située communes de Mazé et Saint-Mathurin, dans le Val de la Loire, près la gare de Saint-Mathurin, contenant 10 hectares 78 ares, de morcellement facile.

Revenu annuel : 1,800 fr. Par bail notarié.

Mise à prix : 25,000 fr.

S'adresser à M^e JOARY, notaire à Corné, et à M^e BRION, avoué à Baugé.

APPARTEMENT A LOUER

S'adresser à M. COUÉ, rue d'Orléans, 57.

PLUSIEURS MILLIONS DE PLANTS

de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions

Boutures, racinés et greffés-soudés de toutes qualités

Rupestres-Lascastelles, Phénomène du Lot, Monticola, Martin, Ganzin, etc., etc.

Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés

Pour les achats, demander le Catalogue au Bureau du journal. Le CATALOGUE est envoyé franco sur demande.

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 1^{er} mars prochain, la CHAPELIERIE CHARDON, actuellement rue de la Comédie, 29, sera transférée 2, rue Saint-Jean, en face la librairie Javaud.

C. GOUZÉ

48, rue Saint-Nicolas, Saumur.

DIRECTION DE TRAVAUX. — Construction de plans. Etablissement et vérification de metrés. Expertises.

ON FAIT SAVOIR

Qu'un *Holloir public* est ouvert rue d'Alsace, immédiatement après Saint-Louis, à l'endroit indiqué par un poteau-enseigne.

Les entrepreneurs susceptibles d'avoir une certaine quantité de décombres à y déposer pourraient même être rétribués.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Foucharde.

A Louer de suite MAISON

ET GRAND JARDIN

Rue Saint-Lazare.

S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

A VENDRE

Vieux Journaux et Rognures

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME âgé de 35 ans demandant un emploi, garçon de magasin ou autres.

S'adresser au bureau du journal.

Toute demande d'adresse ou de renseignements doit être accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Entrepôt des Ardoisières de la Commission D'ANGERS

Vente en Gros et en Détail.

R. BASTARD - BREHIN

Quai Saint-Nicolas, SAUMUR

BOIS DU NORD ET DU PAYS

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES ET FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4^o

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS

La *Mode illustrée*, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie. On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Pâtés de foies gras Deschandeliers, depuis 1 fr. 65
Choucroute de Strasbourg, Poitrine fumée, Saucissons d'Arles, de Lyon, Saucisses de Strasbourg, Jambon d'York, etc.

Camembert, Roquefort, Livarot, Brie, Port-Salut, Gruyère, Emmenthal, Fromages Gerçais tous les vendredis.
BEURRE : Laiterie de St-Clément, tous les 2 jours; d'Ysigny, 2 fois par semaine.

ARTICHAUTS NOUVEAUX
VIN ROUGE du pays, 0 fr. 35 le litre.

(Année 1895), bon cru 0 fr. 40
— BLANC du pays, 0 fr. 45

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

M^{me} DUSSAUD

AUX OUVRIERS RÉUNIS, 21, rue du Marché-Noir, SAUMUR

Préviens sa clientèle qu'elle vient d'établir des prix de Chaussures, sur mesures, défiant toute concurrence.

Brodequins, homme... depuis 12 f. 50
Chaussure femme..... — 10 50
— enfant..... — 9 »
Réparations instantanées.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, SAUMUR

MAISON P. ANDRIEUX

PRODUITS ALIMENTAIRES FELIX POTIN

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. { 26 litres pour 25
— blanc 45 c. — { Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins. P. ANDRIEUX.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Conserves Supérieures

Petits pois, la boîte. . 0 85 — 1/2 boîte. 0 50
Petits pois Amieux. . 1 — — 0 60
Haricots verts 0 85 — » »
Haricots verts Amieux 1 — — 0 60

Asperges, Pois, Haricots verts et Flageolets très fins et extra fins.
Dépôts des Maisons Amieux frères, de Nantes, et Rodet frères, de Bordeaux.

NOTA. — Toutes nos conserves sont garanties, les boîtes manquées sont échangées Par sortie de 5 kil. net, remise des droits d'octroi.

Sardines à l'huile, Pêche Française, deux boîtes pour 0,75
Gros Artichauts, 0 fr. 40 pièce

Saumur, imprimerie Paul Godet.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Mairie de Saumur

1895

LE MAIRE,